

TÉMOIGNAGE

J'ai passé mon permis côtier

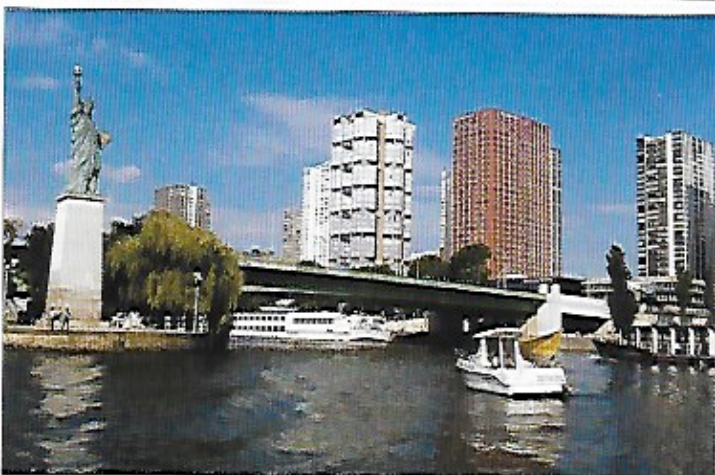
Notre stagiaire-journaliste, Antoine Gatin, a passé son permis côtier. Théorie, pratique, examen... Il nous apporte son témoignage.

TEXTE : ANTOINE GATIN. PHOTOS : DEFIM ET P. CONTIN.

Simple plaisancier, capitaine de crevettier, ou encore pilote offshore, tout le monde est passé un jour par la même case départ : le permis bateau. Pour ma part, cet événement majeur s'est déroulé il y a peu de temps. Et j'ai eu la chance de le passer en un lieu exotique par excellence, là où le ciel et la mer sont d'un bleu turquoise, où seul le bruit des mouettes vient troubler le silence, où les dauphins sautent au-dessus du bateau, où... Bref, en un mot, à Paris sur la Seine. Plus exactement, chez Defim. Le permis se déroule en deux étapes, d'abord la théorie, ensuite la pratique. La première consiste à passer une journée de formation directement à l'école où, à l'aide d'un dépliant, on apprend à connaître les différents signaux (aussi bien lumineux que sonores) et les bouées, à comprendre la météo, la marée et bien évidemment à assurer la sécurité des personnes présentes à bord. Avec un minimum d'attention pendant les cours et de solides révisions une fois chez soi, cette phase ne pose pas de problème. L'examen se déroule exactement comme le code du permis voiture, à la différence que le résultat est connu à la fin de l'épreuve, ce qui supprime cette attente interminable à côté de son téléphone en essayant de se remémorer ses erreurs potentielles. Si vous entendez le bruit du tampon sur votre livret : c'est bon !

Deux heures de conduite obligatoires

Vient ensuite la partie pratique. Cette fois, on embarque avec le moniteur. Conduire un bateau, c'est aussi le connaître dans ses détails. Dans un premier temps, il est donc important d'en faire le tour pour en examiner tous les aspects, puis de comprendre le fonctionnement du moteur et la façon de l'entretenir – des connaissances qui permettront d'éviter bon nombre de désagréments une fois seul sur l'eau. Le moment fatidique arrive enfin, et on se retrouve au poste de pilotage ! Prise de coffre, abordage, homme à la mer, on apprend à exécuter chacune des manœuvres en toute sécurité. Afin que la partie pratique soit validée au bout des 2 heures de conduite obligatoires, il faudra être en mesure de démontrer que vous êtes maître de votre navire, que vous savez vous repérer ou que vous parvenez à assurer



Les timoniers représentent d'excellents bateaux-écoles, car ils permettent de piloter à l'abri de la cabine.

À Paris, sur la Seine, les élèves sont formés aux manœuvres loin des côtes, mais sous un décor qui ne manque pas de panache.



Defim compte à Paris trois centres de formation. L'un à Bastille, l'autre port de Solferino, et le dernier port de Grenelle (notre photo).

la sécurité à bord. Si tout se déroule bien, la formation s'arrête là et on reçoit son permis le mois suivant dans sa boîte aux lettres. Attention, cependant... même si le permis est validé, la formation n'est que de courte durée

et on est loin d'être un pilote aguerri. Il convient donc de ne pas être trop sûr de soi lors de ses premières sorties en mer ; un accident est vite arrivé. C'est en naviguant que l'expérience viendra... ■

COMBIEN ÇA COÛTE

Chez Defim, la formation au permis côtier peut se dérouler lors d'un stage Week-End (499 €), ou d'un stage 1 jour (399 €). Le cours classique côtier est à 299 €. Des sessions existent également à Deauville sur un week-end (299 €). Hors pack Constitution de dossier, il faut ajouter 108 € de timbre fiscal et 25 € de frais administratifs.